



LES FILLES DU ROY ET LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES... 350 ans plus tard

Par Stéphane Tremblay

Au milieu des années 1660, l'avenir de la Nouvelle-France est incertain. Les compagnies de fourrures qui étaient responsables du peuplement ont préféré se concentrer sur le commerce des pelleteries de castor. Le recensement de 1666 réalisé par le nouvel intendant, Jean Talon, est très révélateur : entre Québec et Ville-Marie (Montréal), la colonie est habitée par environ 3000 colons et la plupart d'entre eux (ratio d'environ 14 pour 1) sont des hommes. Menacée par les guerres iroquoises depuis la décennie 1640, la colonie a besoin d'aide. L'intendance de Jean Talon et l'apparition du gouvernement royal en Nouvelle-France (1663 à 1673) coïncident avec les premières années de règne de Louis XIV.

Dès 1663, le jeune roi décide de gérer la colonie par l'intermédiaire d'un ministre de la Marine (en France) et d'un gouvernement royal formé d'un gouverneur et d'un intendant (en Nouvelle-France). Le monarque demandera à ses subalternes d'intensifier les mesures de peuplement en Nouvelle-France et on répondra au problème le plus urgent en envoyant des filles à marier dans la colonie. C'est presque 800 orphelines qui se retrouveront ainsi au Canada entre 1663 et 1673. Grâce aux écrits autographes de Marguerite Bourgeoys, l'historiographie leur attribuera le sobriquet de « Filles du roy ».¹

L'autre problème qui met en péril la stabilité de la population française en Nouvelle-France est l'hostilité des Cinq nations iroquoises envers les établissements français situés le long du

Saint-Laurent, surtout depuis la fondation de Ville-Marie (Montréal) en 1642. Entre 1648 et 1653, afin de prendre le contrôle du commerce des fourrures, les Iroquois, armés et équipés par leurs alliés de la Nouvelle-Hollande, vont détruire la nation huronne, amie des Français.

C'est ainsi que, de juin à septembre 1665, environ 1300 soldats, sous le commandement du marquis de Tracy, furent envoyés par Louis XIV en Nouvelle-France afin de protéger la colonie et de pacifier les Iroquois. Cette troupe était composée d'environ 1100 soldats du régiment de Carignan-Salières et des gardes du marquis de Tracy (plus ou moins 200 soldats). Moins de trois ans après, à la suite de deux expéditions militaires en territoire iroquois et à la signature d'un traité de paix avec ces derniers, la plupart de ces soldats retourneront en France. Environ 300 d'entre eux décident de rester et de s'établir sur une seigneurie concédée par l'intendant à leur officier. Une centaine d'entre eux vont épouser une Fille du roy. Il n'est pas inusité de constater chez les Canadiens français dits « de souche » la présence de plusieurs dizaines de Filles du roy et de soldats de Carignan-Salières parmi leurs ancêtres. Environ 10 % des Québécois descendent, en ligne directe (ou patronymique), d'un de ces soldats.²

C'est donc sous le thème des 350 ans de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France que la Fédération Histoire Québec a tenu son colloque automnal annuel à l'auditorium

de la BAnQ (Vieux-Montréal) le samedi 7 novembre dernier. Plusieurs historiens, généalogistes et spécialistes de l'histoire de ce régiment sont venus nous décrire le cheminement de ces soldats en Nouvelle-France : voyage en haute mer, expéditions hivernales contre les Iroquois, conditions d'établissements entre 1668 et 1673 et incidence généalogique de leurs mariages avec les Filles du roy et les filles de colons.

Le lendemain du colloque, soit le dimanche 8 novembre, une plaque didactique a été inaugurée sur le chemin de Chambly, au coin de la rue de Gentilly, en présence de la mairesse de Longueuil, Madame Caroline St-Hilaire et de la députée de la circonscription de Vachon, Madame Martine Ouellet. Conçue par l'historien Michel Pratt (Société d'histoire du Marigot), cette plaque, située à un arrêt d'autobus en face du CÉGEP Édouard-Montpetit, expliquera aux nombreux passants et étudiants toute l'importance de la présence du régiment de Carignan-Salières dans la région à l'automne de 1665. On y apprend, entre autres, que les soldats vont construire deux forts cet automne-là (le fort Saint-Louis (Chambly) et le fort Sainte-Thérèse) et vont les relier à la baronnie de Longueuil par un sentier à travers les bois; donnant ainsi naissance au chemin de Chambly.

1 Les Filles du roi au XVIII^e siècle, Yves Landry, 1992, Éditions Léméac, page 19

2 Le régiment de Carignan-Salières, Marcel Fournier et Michel Langlois, 2014, Éditions Histoire Québec, pages 25-26